

## Demande de versement anticipé

### Encouragement à la propriété du logement

N° du portefeuille  Nom du portefeuille

#### Preneur de prévoyance

Monsieur  Madame

Nom  Prénom

Rue  NPA, Lieu

Téléphone  E-Mail

Date de naissance  N° AVS

Etat civil  célibataire  marié (e)  séparé (e)  divorcé (e)  veuf (ve)  autre

Documents à joindre: copie de l'acte de mariage ou du livret de famille, copie du jugement de divorce

Avez-vous déjà bénéficié d'un versement anticipé?  Non  Oui, en date du  Montant

#### Demande de versement anticipé

A hauteur de CHF  ou  montant maximal disponible

Date de versement souhaitée

#### Adresse de la banque qui finance le projet

Nom  Pers. responsable

Rue  Téléphone

NPA, Lieu  E-Mail

N° de compte/IBAN  Titulaire du compte

(Adresse de paiement du vendeur, de l'institut de financement ou de l'organisme de construction) Pas de versement direct à la personne assurée!

- Utilisation:  Construction de logement en propriété en tant que constructeur, respectivement avec un contrat d'entreprise  
 Transformation/rénovations (uniquement possible pour les investissements qui augmentent/maintiennent la valeur)  
 Achat de logement en propriété déjà construit  
 Amortissement du crédit de construction dans le but d'acquérir un logement en propriété  
 Amortissement de l'hypothèque sur mon propre logement en propriété  
 Acquisition de parts d'une coopérative de construction et d'habitation

**Objet**  Villa individuelle  Appartement

Rue  Feuille du registre foncier

NPA, Lieu  N° du cadastre

Propriété individuelle  Propriété commune (seulement possible avec le conjoint)

Copropriété  Droit de superficie distinct et permanent

Date d'entrée

## Charges / Hypothèque

Prix d'achat ou prix de construction	CHF	
Hypothèque / Prêt sur le logement en propriété	CHF	

## Office du registre foncier compétent

Nom		Téléphone	
Rue		NPA, Lieu	

Pour mes propres besoins:  J'utilise, respectivement ma famille, l'objet qui correspond à mon / notre domicile ou à mon / notre lieu de résidence habituel.

Documents à joindre: attestation de domicile (disponible auprès de l'administration communale)

Pas de financement de logement de vacances ou de résidence secondaire!

### Important:

Les versements pour l'acquisition de terrain constructible ou pour le financement des intérêts du crédit hypothécaire ne sont pas autorisés. Le versement sera effectué selon les dispositions légales, au plus tard dans les 6 mois qui suivent la transmission du dossier complet, y compris de tous les documents nécessaires. Le versement concernant la construction ou l'acquisition d'un logement en propriété ne sera effectué qu'après inscription du transfert de propriété au registre foncier. Le versement concernant la construction ou l'acquisition d'un logement en propriété à l'étranger ne sera effectué qu'après réception de l'attestation du nouveau domicile.

Je prends connaissance du fait que, pour le traitement de cette demande, Tellco prévoyance 3a prélève une commission conformément au Règlement des coûts. Nous nous réservons le droit de réclamer les documents originaux.

	signature légalisée*	signature légalisée*
Lieu et date	Preneur de prévoyance	conjoint / e

\* Par le notaire ou la commune.

## Documents à fournir pour la demande de versement anticipé

### Construction

- Contrat de vente et extrait du registre foncier\*
- Contrat d'entreprise
- Permis de construire avec attestation de recours
- Attestation de domicile (après emménagement)

### Achat

- Contrat de vente et extrait du registre foncier\*
- Attestation de domicile (après emménagement)

### Amortissement d'une hypothèque

- Extrait actuel du registre foncier\*
- Attestation de domicile actuelle
- Confirmation de la banque concernant l'hypothèque et le fait qu'elle est actuellement amortissable du montant mentionné au début, y compris IBAN/coordonnées de paiement

### Acquisition des parts sociales

- Parts sociales en version originale
- Confirmation et règlement de la coopérative de construction et d'habitation

### Transformation / rénovations

- Extrait actuel du registre foncier\*
- Attestation de domicile actuelle
- Documents relatifs à la transformation (offres, plans, permis de construire, etc.)

Si le bien immobilier se trouve à l'étranger ou si l'acheteur n'est pas de nationalité suisse: documents correspondants certifiés conformes, copie du passeport/de la carte d'identité et copie du livret pour étrangers.

\* Pour les biens immobiliers situés en France: relevé de propriété.

## Notice

### Rénovations au moyen de la prévoyance professionnelle ou de la prévoyance liée (libre passage 2e pilier et pilier 3a)

L'Office fédéral des assurances sociales définit le principe selon lequel :

- la construction ou la rénovation d'un immeuble à l'aide d'un retrait anticipé doit avant tout servir pour l'habitation du preneur de prévoyance;
- ni les rénovations luxueuses ni celles insignifiantes ne sont en accord avec le but de la Loi sur l'encouragement à la propriété du logement au moyen de la prévoyance.

Conformément à ces principes, notre fondation a établi la liste suivante visant à informer sur les rénovations pouvant être financées au moyen de la prévoyance:

#### Financement de la rénovation POSSIBLE

- Rénovation de la surface habitée
- Cave
- Grenier, aménagement des combles
- Balcon / Terrasse
- Auvent à l'entrée
- Terrasse, pour autant qu'elle soit attenante à la maison
- Factures d'architectes, à condition qu'elles n'excèdent pas 20% du retrait
- Lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, etc., pour autant que la cuisine ait été entièrement rénovée
- Cheminée, à condition qu'elle fasse partie de l'installation de chauffage et qu'elle n'ait pas été rajoutée par la suite
- Panneaux solaires (pour la surface habitée)
- Chauffage / rénovation de la chaufferie
- Nouvelle salle de bain
- Renouvellement des fenêtres
- Rénovation du toit
- Rénovation des sols
- Rénovation de la façade (y c. volets roulants et volets)
- Jardin d'hiver

#### Financement de la rénovation IMPOSSIBLE

- Tout type de garage, de place de parking ou d'abri
- Travaux dans le jardin et aménagements extérieurs
- Piscines
- Sauna, salle de fitness
- Pergola
- Murs de soutènement
- Canalisation
- Mur antibruit
- Factures générales sans lien direct avec les travaux de rénovation
- Meubles
- Appartements de vacances et résidences secondaires
- Facturation d'une prestation propre (salaire)
- Toutes les taxes
- Factures de magasins de bricolage
- Les travaux de rénovation par les particuliers ne sont pas pris en charge
- Les préfinancements de rénovations ne sont pas autorisés
- Certains appareils électroménagers

#### Important:

**Cette notice est à caractère purement informatif, la liste n'est pas exhaustive. Les offres d'artisans doivent être envoyées. Les travaux de rénovation par les particuliers ne sont pas pris en charge. Seules les factures datant de moins d'un an seront réglées.**